



# PORTRAIT STATISTIQUE

de l'évolution  
de l'égalité entre  
les femmes et  
les hommes

Faits saillants

OCTOBRE 2015

Ce document a été réalisé par le Secrétariat à la condition féminine avec la collaboration des ministères et organismes suivants :

- Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Ministère de la Famille
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Office des personnes handicapées
- Secrétariat aux affaires autochtones
- Secrétariat aux aînés

ISBN : 978-2-550-74195-4 (Imprimé)

ISBN : 978-2-550-74196-1 (PDF)

# Table des matières

INTRODUCTION .....	1
1 – POPULATION .....	2
2 – ÉDUCATION .....	3
3 – MARCHÉ DU TRAVAIL .....	5
4 – REVENU ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE .....	9
5 – ARTICULATION DES TEMPS DE VIE .....	11
6 – SANTÉ .....	13
7 – AGRESSIONS SEXUELLES ET VIOLENCE CONJUGALE .....	15
8 – POUVOIR ET POSTES DÉCISIONNELS .....	16
Portrait thématique 1 – POPULATION AUTOCHTONE .....	17
Portrait thématique 2 – PERSONNES IMMIGRANTES .....	18
Portrait thématique 3 – PERSONNES AVEC INCAPACITÉ .....	19
Portrait thématique 4 – PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS .....	20
SOURCES .....	22



# INTRODUCTION

Lancée en décembre 2006, la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, intitulée *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, a été accompagnée d'un premier plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2007-2010), puis d'un deuxième couvrant la période 2011-2015<sup>i</sup>. Le gouvernement s'est engagé, dans la politique ainsi que dans les plans d'action qui en découlent, à déposer à l'Assemblée nationale un document sur l'évolution de la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le dépôt du présent document à l'Assemblée nationale, au terme du plan d'action 2011-2015, répond à cet engagement gouvernemental et vient compléter le bilan du Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015, celui du Plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes 2011-2015 ainsi que le Cahier qui accompagne la consultation visant l'élaboration d'un nouveau plan d'action et l'actualisation de la politique. D'ailleurs, les données statistiques du Cahier proviennent de ce portrait qui suggère un ensemble d'indicateurs et de faits statistiques permettant d'apprécier l'état de l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec et, le cas échéant, d'en mesurer l'évolution dans le temps.

Ce portrait a fait l'objet d'une première publication en 2010 réalisée lors de l'élaboration du deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et hommes (2011-2015). Comme la précédente publication, il présente de manière synthétique les principales tendances observées pour chacun des huit domaines d'intérêt proposés : 1) Population, 2) Éducation, 3) Marché du travail, 4) Revenu et sécurité économique, 5) Articulation des temps de vie, 6) Santé, 7) Agressions sexuelles et violence conjugale, 8) Pouvoir et postes décisionnels. Quatre portraits thématiques ont trait 1) à la population autochtone, 2) aux personnes immigrantes, 3) aux personnes avec incapacité et 4) aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Les sources de données utilisées sont diverses. L'emploi de données issues de Statistique Canada ou de l'Institut de la statistique du Québec a été privilégié. Le recours à d'autres sources de données complémentaires s'est également imposé en l'absence de renseignements statistiques pertinents provenant de ces deux organismes officiels.

De manière générale, il ressort de ce document que des progrès importants ont été accomplis en matière de réduction des inégalités. Il est aussi évident que des défis demeurent dans certains domaines et qu'un effort soutenu est nécessaire pour faire progresser les acquis en matière d'égalité. C'est le cas notamment pour la promotion de comportements égalitaires et la lutte aux stéréotypes sexuels et sexistes pouvant être la source de phénomènes comme l'intimidation ou l'homophobie. Il s'agit également de mixité en formation et en emploi, d'autonomisation des femmes dans une perspective d'équité et de lutte contre la pauvreté, de conciliation équitable des responsabilités familiales, sociales, professionnelles ou scolaires et de représentation des femmes dans les instances décisionnelles et d'influence ainsi qu'en matière de violence.

Ces quelques données ne sont que le reflet du chemin déjà parcouru pour faire du Québec une des sociétés les plus avancées sous l'aspect de l'égalité entre les femmes et les hommes. Toutefois, elles démontrent que l'égalité de fait est un chantier inachevé avec des enjeux à considérer et des défis à relever.

<sup>i</sup> Le plan d'action 2011-2015 a été prolongé d'une année.



1

# POPULATION

## **Les femmes sont majoritaires dans la population du Québec<sup>1</sup>**

En 2014, la population du Québec compte environ 8,2 millions de personnes, dont 50,3 % de femmes et 49,7 % d'hommes. Les femmes sont en minorité jusqu'à l'âge de 60 ans, mais, par la suite, les proportions des femmes et des hommes s'inversent et l'écart continue d'augmenter avec l'âge, pour atteindre à 88 ans ou plus le rapport de deux femmes pour un homme.

## **Les couples vivent davantage en union de fait, particulièrement parmi les jeunes<sup>2</sup>**

En 2011, 37,8 % des couples vivent en union de fait contre 62,2 % qui sont mariés. Parmi les jeunes âgés de 15 à 34 ans vivant en couple, davantage de couples vivent en union libre, soit 70,9 %, alors que 29,1 % étaient mariés.

Au Canada, il y a davantage de couples mariés, soit 80,1 %, contre 19,9 % vivant en union de fait.

## **Le nombre de naissances hors mariage est en augmentation<sup>3</sup>**

En 2014, parmi les quelque 87 700 naissances, une grande majorité des enfants sont nés de parents non mariés, soit 62,9 %. Avant 1995, la situation était inversée, la majorité des enfants naissant de parents mariés.

## **L'âge moyen de la mère à l'accouchement augmente**

En 2011, l'indice synthétique de fécondité au Québec est de 1,69 enfant par femme ; il est supérieur à celui de l'Ontario et à celui de l'ensemble du Canada depuis 2006<sup>4</sup>.

En 2011, l'âge moyen de la mère à l'accouchement au Québec s'établit à 29,6 ans, alors qu'il était à 28,4 ans en 2000. Depuis 1996, il est légèrement inférieur à celui de l'Ontario et à celui de l'ensemble du Canada. En 2011, la moyenne du Canada est légèrement supérieure à celle du Québec (29,7 ans)<sup>5</sup>.

## **Les femmes sont plus souvent chefs de famille monoparentale que les hommes**

Au Québec, en 2011, il y a 365 510 familles monoparentales, dans lesquelles les chefs sont bien plus souvent les femmes (76,0 %) que les hommes (24,0 %). La grande majorité des chefs de famille monoparentale, aussi bien les femmes que les hommes, ont 35 ans ou plus<sup>6</sup>.

Depuis 2006, le nombre de familles monoparentales a augmenté de 3,6 %, mais la proportion des femmes chefs de famille a légèrement baissé (de 1,9 point de pourcentage, passant de 77,9 % à 76,0 %)<sup>7</sup>.

# ÉDUCATION

## **Les femmes, plus que les hommes, obtiennent un diplôme au secondaire, au collégial, au baccalauréat et à la maîtrise <sup>8a, b</sup>**

En 2011-2012, le cheminement dans le système scolaire des Québécoises en comparaison de celui des Québécois se résume comme suit :

- 97,5 % des femmes (89,1 % des hommes) ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification du secondaire, au cours de la vie (dans le secteur des jeunes et dans celui des adultes) ;
- 75,5 % des femmes (64,3 % des hommes) ont obtenu un diplôme d'études collégiales en formation préuniversitaire parmi les personnes sortantes de la formation préuniversitaire ;
- 64,5 % des femmes (55,6 % des hommes) ont obtenu un diplôme d'études collégiales en formation technique parmi les personnes sortantes de la formation technique ;
- 68,2 % des femmes (63,0 % des hommes) ont obtenu un baccalauréat parmi les personnes sortantes des programmes conduisant au baccalauréat ;
- 74,8 % des femmes (72,0 % des hommes) ont obtenu une maîtrise parmi les personnes sortantes des programmes conduisant à la maîtrise.

De la fin du secondaire jusqu'à l'entrée à l'université, les femmes réussissent mieux leur parcours scolaire. Elles abandonnent moins leurs études que les hommes, ont moins de retard scolaire et sont plus nombreuses à terminer leurs études par un diplôme. Elles représentent également une proportion plus élevée de diplômées à l'université.

## **Dans l'ensemble de la population, les femmes ont rattrapé les hommes par rapport à la diplomation, particulièrement chez les groupes les plus jeunes<sup>9</sup>**

En 2012, dans la population active âgée de 25 à 64 ans, les femmes sont moins nombreuses en proportion que les hommes à ne pas détenir de diplôme. Seul le groupe d'âge des femmes de 55 à 64 ans présente une proportion plus élevée de personnes sans aucun diplôme.

Parmi les personnes ayant un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat, les femmes affichent également de meilleurs résultats que les hommes avec une proportion plus forte de titulaires de diplômes. Cette situation n'est toutefois pas constatée dans les deux groupes les plus âgés, soit les 45 à 54 ans et les 55 à 64 ans.

## Au secondaire, les filles décrochent moins que les garçons

Le taux de décrochage scolaire au secondaire<sup>ii</sup> est moins élevé chez les filles que chez les garçons. En 2012-2013, 11,9 % des filles et 18,8 % des garçons n'avaient ni diplôme, ni qualification du secondaire, et ne fréquentaient pas l'école l'année suivante<sup>10</sup>.

L'écart entre les garçons et les filles s'est amoindri au cours des dernières années, passant de 10,4 points de pourcentage (26,0 % et 15,6 %) en 2006-2007 à 6,9 points de pourcentage (18,8 % et 11,9 %) en 2012-2013, toujours à l'avantage des filles<sup>11</sup>.

## Les programmes de formation professionnelle au secondaire attirent moins de filles que de garçons<sup>12</sup>

Les programmes de formation professionnelle au secondaire attirent moins de filles que de garçons. En 2012-2013, 12,7 % des filles se dirigent vers ces programmes en comparaison de 23,0 % des garçons.

En 2005-2006, les taux d'accès correspondant à la formation professionnelle au secondaire étaient de 13,0 % pour les femmes et de 23,1 % pour les hommes.

## Les choix de formation des filles et des garçons sont encore stéréotypés

Les filles choisissent des études universitaires dans des domaines plus variés qu'auparavant. Pour ce qui est des secteurs professionnels du collégial et du secondaire, la situation est demeurée sensiblement la même.

En 2012-2013, les diplômés en formation professionnelle au secondaire obtenus par les filles sont concentrés dans les domaines de l'administration, du commerce et de l'informatique (44,5 %), de la santé (28,4 %), des soins esthétiques (9,1 %), tandis que ceux des garçons touchent plutôt les secteurs du bâtiment et des travaux publics (22,7 %), de l'administration, du commerce et de l'informatique (20,5 %), de l'électrotechnique (10,1 %)<sup>13</sup>.

Les diplômés en formation technique au collégial reçus par les filles en 2014 témoignent de leur intérêt pour les services sociaux, éducatifs et juridiques (32,2 %), la santé (23,8 %), l'administration, le commerce et l'informatique (20,1 %). Les garçons font des choix plus diversifiés, dont les trois principaux sont l'administration, le commerce et l'informatique (30,8 %), le bâtiment et les travaux publics (18,2 %), les services sociaux, éducatifs et juridiques (9,7 %)<sup>14</sup>.

À l'université, en 2014, les femmes ont privilégié l'obtention de diplômes en administration (27,6 %), en sciences humaines (21,6 %) et, dans une moindre mesure, en sciences de la santé (12,9 %) et en sciences de l'éducation (9,6 %). Les hommes ont préféré obtenir des diplômes en sciences de l'administration (31,4 %), en sciences appliquées (21,6 %) et, dans une moindre mesure, en sciences humaines (12,9 %)<sup>15</sup>.

ii Le taux de décrochage scolaire au secondaire (taux de sortie sans diplôme ni qualification) est défini comme la proportion de personnes sortantes inscrites en formation générale des jeunes une année donnée et qui ne fréquentent pas l'école l'année suivante en plus de n'avoir obtenu ni diplôme, ni qualification.

# MARCHÉ DU TRAVAIL<sup>16</sup>

## Les femmes demeurent proportionnellement moins présentes sur le marché du travail que les hommes

Au Québec, en 2014, les femmes participent proportionnellement moins au marché du travail que les hommes. En effet, le taux d'activité<sup>iii</sup> des femmes de 15 ans et plus est inférieur à celui des hommes (60,7 % comparativement à 68,8 %), une proportion moindre des femmes a un emploi (56,8 % en comparaison de 62,6 %), mais le taux de chômage des femmes est inférieur à celui des hommes (6,3 % par rapport à 9,0 %).

La proportion de femmes en emploi ou en recherche active d'emploi a peu varié au cours des dernières années, le taux d'activité féminin oscillant entre 60,0 % et 61,0 % depuis 2003 (sauf en 2005, à 59,9 %). Le taux d'activité féminin a franchi le cap des 60,0 % pour la première fois en 2003, alors que le taux d'activité masculin atteignait 72,4 %. Le taux d'emploi<sup>iv</sup> des femmes a quant à lui connu la même évolution que leur taux d'activité.

Les Québécoises participent proportionnellement moins au marché du travail que les Canadiennes, mais l'écart entre les taux d'activité et d'emploi féminins de ces dernières se situe à un point de pourcentage en 2014. Cette année-là, au Canada, le taux d'activité des femmes est de 61,6 % et leur taux d'emploi, de 57,6 %. Leur taux de chômage se fixe à 6,4 %.

## Des différences observables selon le groupe d'âge : seules les jeunes femmes sont proportionnellement plus actives sur le marché du travail que leurs homologues masculins

Chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, les femmes participent proportionnellement plus que les hommes au marché du travail. En 2014, le taux d'emploi des jeunes femmes dépasse celui de leurs homologues masculins de 4,5 points de pourcentage (60,8 % et 56,3 % respectivement).

La plus forte participation des femmes au marché du travail est notée aux âges de 25 à 44 ans et de 45 à 54 ans. Le taux d'emploi des femmes de 25 à 44 ans est de 79,9 % et celui des femmes de 45 à 54 ans, de 78,4 %, ce qui représente respectivement 2,4 et 5,9 points de pourcentage de moins que celui des hommes des mêmes groupes d'âge.

Le taux d'emploi des femmes de 55 à 64 ans est de 52,8 % et celui des femmes de 65 ans et plus, de 6,6 %. Ils sont inférieurs de 7 points de pourcentage à ceux des hommes pour les deux groupes d'âge.

iii Le taux d'activité est la proportion de personnes en emploi ou en recherche active d'emploi dans la population en âge de travailler (15 ans et plus). Le taux d'activité des femmes correspond donc à la proportion de femmes en emploi ou en recherche active d'emploi dans la population féminine en âge de travailler.

iv Le taux d'emploi est la proportion de personnes en emploi dans la population en âge de travailler. Le taux d'emploi des femmes correspond donc à la proportion de femmes en emploi dans la population féminine en âge de travailler.

## La sous-représentation des femmes en emploi tend à s'amoinrir, mais est toujours présente

En 2014, on compte 1 953 500 femmes en emploi au Québec, soit 48,1 % de l'emploi total. Les femmes sont donc toujours sous-représentées dans l'emploi puisqu'elles représentent 50,5 % de la population en âge de travailler (15 ans et plus). La situation s'améliore toutefois sur ce plan puisqu'en 2004, leur sous-représentation était plus forte : elles regroupaient alors 46,7 % des personnes en emploi et 50,8 % de la population en âge de travailler.

## Seules les diplômées universitaires affichent un taux d'emploi plus élevé que leurs homologues masculins

Les femmes participent davantage au marché du travail à mesure que s'élève leur niveau de scolarité, à l'instar de ce qui est noté chez les hommes. Le taux d'emploi des femmes, en 2014, est de 22,1 % chez les non-diplômées, de 51,1 % chez les diplômées du secondaire, de 55,3 % chez celles ayant fait des études postsecondaires partielles, de 69,3 % chez celles ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires et, enfin, de 73,2 % chez les diplômées universitaires<sup>v</sup>.

Les femmes sans diplôme sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à occuper un emploi en 2014. En effet, leur taux d'emploi est inférieur de 16,9 points de pourcentage. Cet écart entre les femmes et les hommes s'amenuise lorsque le niveau de scolarité s'accroît – pour n'être plus que de 1,8 point chez les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires – et s'inverse chez les titulaires d'un diplôme universitaire (écart de 1,1 point à l'avantage des femmes).

## La présence des mères de famille sur le marché du travail a fortement augmenté<sup>17a, b</sup>

Le taux d'activité et le taux d'emploi des mères de 25 à 54 ans dont la plus jeune ou le plus jeune enfant a moins de 6 ans ont fortement augmenté depuis 1995. Le taux d'activité de ces mères est passé de 65,3 % en 1995 à 80,4 % en 2014, alors que le taux d'emploi est passé de 58,6 % à 76,2 % pour la même période.

Le taux d'activité et le taux d'emploi des mères du Québec se situent au deuxième rang au Canada, derrière l'Île-du-Prince-Édouard.

## Les femmes chefs de famille monoparentale et les femmes en couple dont le conjoint ne travaille pas affichent une plus faible participation au marché du travail

Le taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 54 ans étant chefs de famille monoparentale<sup>vi</sup> avec au moins une ou un enfant de moins de 16 ans se situe à 74,6 % en 2014. La participation est donc plus faible que pour l'ensemble des femmes du même âge dont le taux d'emploi approche les 80,0 % en 2014. Il se maintient au-dessus de 70,0 % depuis 2004 (sauf en 2012, à 69,0 %). Les hommes étant chefs de famille monoparentale avec au moins une ou un enfant de moins de 16 ans montrent une participation plus forte, avec un taux d'emploi à 84,3 % en 2014. Ce taux a oscillé entre 82,0 % et 90,0 % de 2002 à 2014.

<sup>v</sup> Baccalauréat et plus.

<sup>vi</sup> Être chef de famille monoparentale signifie être le seul, ou du moins le principal, soutien économique de la famille.

Les femmes de 25 à 54 ans en couple, dont le conjoint est chômeur ou inactif montrent la plus faible participation au marché du travail. Celles n'ayant aucun enfant de moins de 16 ans ont un taux d'emploi de 66,1 % en 2014. Le taux d'emploi est de 55,1 % avec présence d'au moins une ou un enfant de moins de 6 ans, et de 60,6 % avec présence d'au moins une ou un enfant de moins de 16 ans.

### **Les femmes occupent près des deux tiers des emplois à temps partiel et sont plus nombreuses que les hommes à motiver ce choix par les soins aux enfants**

Les femmes en emploi sont plus susceptibles que les hommes d'occuper un emploi à temps partiel. En 2014, 27,1 % des emplois occupés par les femmes sont à temps partiel en comparaison de 13,6 % des hommes en emploi. Les femmes occupent près des deux tiers des emplois à temps partiel (64,9 %).

Dans la population âgée de 25 à 54 ans<sup>vii</sup>, la proportion d'emplois à temps partiel qui revient aux femmes est plus élevée; elle est de 72,4 % en 2014. La part du temps partiel volontaire (la raison n'est pas liée à la conjoncture économique) est plus importante chez les femmes de 25 à 54 ans que chez les hommes (65,4 % et 54,1 % respectivement en 2014). La raison «soins des enfants» a été mentionnée par une plus grande proportion de travailleuses que de travailleurs (14,0 % contre 2,1 %). Le choix personnel justifie plus du quart de l'emploi à temps partiel féminin (26,6 %) et un peu moins du cinquième (19,6 %) de l'emploi à temps partiel masculin.

### **Les femmes sont moins sujettes au travail autonome**

En 2014, 11,2 % des femmes en emploi sont travailleuses autonomes, en comparaison de 16,1 % des hommes. Elles sont donc toujours moins sujettes au travail autonome que les hommes malgré une progression à ce chapitre. En effet, la tendance est à la hausse pour le taux de travail autonome chez les femmes (9,6 % en 2004, 7,6 % en 1976). Chez les hommes, cette tendance est plutôt à la baisse, après avoir atteint un sommet de 18,5 % en 1993 et en 1998 (16,5 % en 2004, 11,4 % en 1976).

### **Plus d'hommes que de femmes sont propriétaires d'une entreprise<sup>18</sup>**

En 2015, le taux de propriétaires d'une entreprise dans la population adulte au Québec est de 7,9 % (9,3 % pour la population active). Parmi les propriétaires d'une entreprise, 6,6 % sont des femmes et 9,4 % des hommes.

### **Les salariées travaillent plus souvent dans le secteur public**

En 2014, 32,3 % des employées travaillent dans le secteur public, contre 18,0 % des employés. Cette proportion a toujours gravité autour des 30,0 % depuis 1976, mais celle de 2014 est la plus forte observée.

vii L'analyse des raisons du temps partiel porte sur la population des 25 à 54 ans pour cibler le cœur de la population active, en réduisant notamment l'effet du temps partiel de type emploi étudiant (raison = école), qui caractérise l'emploi à temps partiel des jeunes, et pour réduire l'effet du temps partiel lié aux retraites progressives, par exemple.

## L'emploi des femmes est plus concentré dans un nombre restreint de professions<sup>19</sup>

En 2011, près du tiers (32,6%) de l'emploi féminin se trouve parmi 10 professions<sup>viii</sup>. Les femmes occupent depuis longtemps des professions dans les domaines de l'éducation, des soins aux personnes, de la vente et des services, du soutien administratif.

Les 10 principales professions masculines regroupent un peu moins du cinquième (19,7%) de l'emploi masculin. Cette proportion est inférieure à celle notée chez les femmes, indiquant une plus grande diversité de l'emploi masculin. Ces emplois se trouvent dans la vente et les services ou encore dans les métiers, le transport, la machinerie et les domaines apparentés.

## La présence des femmes dans les ordres professionnels progresse<sup>20a, b</sup>

Les femmes sont de plus en plus diplômées et cela se reflète dans leur présence dans les ordres professionnels. En 2014, elles représentent 60,1% des membres des ordres professionnels et cette proportion était de 54,6% en 2004. Mais les différences sont importantes entre les ordres professionnels. La plus forte progression de la proportion de femmes est notée chez les podiatres (de 30,0% en 2004 à 59,3% en 2014). Entre 2004 et 2014, la proportion de femmes a grimpé d'environ 10 points de pourcentage dans les ordres professionnels suivants: conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés (69,0% de femmes en 2014), notaires (60,7%), médecins vétérinaires (59,8%), chiropraticiens (43,5%), dentistes (44,3%), architectes (34,3%) et denturologistes (29,3%). Les femmes ont aussi accru leur présence de façon non négligeable dans certains ordres à prédominance masculine, comme dans celui des médecins (42,7% de femmes en 2014), des urbanistes (33,8%), des évaluateurs agréés (23,4%), des géologues (19,5%) et des technologues professionnels (16,0%). Toutefois, elles demeurent peu présentes dans l'ordre des ingénieurs (13,6%) et dans celui des arpenteurs-géomètres (11,5%).

## Les femmes effectuent moins d'heures de travail que les hommes et s'absentent plus pour les obligations personnelles ou familiales

En 2014, la semaine habituelle de travail des femmes était plus courte que celle des hommes, soit 32,8 heures et 37,7 heures respectivement lorsque les heures de tous les emplois occupés sont cumulées<sup>ix</sup>.

Le nombre total de jours de travail perdus pour raisons personnelles (par employée ou employé et par année) indique que les femmes s'absentent davantage que les hommes. Les raisons personnelles comprennent les obligations familiales, les congés de maternité et la maladie ou l'incapacité. Chez les employées ou employés à temps plein qui n'occupent qu'un seul emploi, les femmes se sont absentées 23,3 jours et les hommes, 10,6 jours. Si les congés de maternité sont exclus, l'écart est nettement réduit, mais demeure (13,7 jours chez les femmes et 8,9 chez les hommes).

viii Compilation effectuée à l'aide des 500 groupes de base de la Classification nationale des professions de Statistique Canada.

ix Certaines personnes occupent plus d'un emploi. L'Enquête sur la population active fournit de l'information sur les heures à l'emploi principal et sur les heures à tous les emplois.

# REVENU ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE<sup>21</sup>

## Le revenu des femmes est encore inférieur à celui des hommes

Le revenu total médian<sup>x</sup> des femmes est inférieur à celui des hommes en 2010, soit de 23 598 \$ contre 33 148 \$. Il correspond à 71,2 % de celui des hommes. L'écart se résorbe quelque peu dans le revenu disponible après impôt, où celui des femmes représente 75,0 % de celui des hommes.

Les Québécoises s'en tirent mieux que les Canadiennes sur ce plan, le revenu total médian et le revenu disponible après impôts de ces dernières correspondant respectivement à 68,0 % et à 71,2 % de ceux des Canadiens.

## La scolarité éloigne de la pauvreté

Le revenu total médian des femmes non diplômées équivaut à 34,0 % de celui des diplômées universitaires (baccalauréat ou plus) en 2010. Par ailleurs, lorsqu'elles sont titulaires d'au moins un certificat ou diplôme d'études postsecondaires, l'écart entre les sexes se réduit : le revenu total médian des femmes ayant ce niveau d'études correspond à 80,3 % de celui des hommes en 2010.

## Les femmes reçoivent davantage de transferts gouvernementaux que les hommes<sup>22</sup>

Chez les femmes, en 2013, 32,20 \$ sont reçus en transferts pour chaque 100 \$ de revenu d'emploi. Chez les hommes, ce montant est plutôt de 16,00 \$. Depuis 2000, le montant de transferts reçus pour chaque 100 \$ de revenu d'emploi a augmenté chez les femmes, mais également chez les hommes (respectivement de 28,60 \$ et 13,07 \$ en 2000).

## Plus de femmes que d'hommes sont rémunérées au taux du salaire minimum<sup>23</sup>

Au Québec en 2014, 57,7 % des personnes rémunérées au salaire minimum sont des femmes, par comparaison à 42,3 % des hommes.

<sup>x</sup> La médiane représente le point milieu qui divise une population en deux. Ainsi, le revenu médian indique que la moitié du groupe reçoit un revenu plus élevé et l'autre moitié, un revenu plus faible. La médiane est plus facile à interpréter que les moyennes, influencées par les extrêmes.

## La proportion de femmes à faible revenu est à la baisse<sup>24</sup>

La proportion de femmes dans des ménages à faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC)<sup>xi</sup> a diminué entre 2001 et 2011, sauf chez les femmes seules et celles de 65 ans et plus. Pour l'ensemble des femmes, la proportion est passée de 11,7 % en 2001 à 10,8 % en 2011. Par comparaison, 10,6 % des hommes vivent dans un ménage à faible revenu en 2011.

Les femmes dans les familles économiques<sup>xii</sup> s'en tirent mieux que la moyenne (7,7 % sont à faible revenu), tandis que chez les femmes seules, un peu moins de 3 sur 10 sont dans un ménage à faible revenu. La proportion de femmes se trouvant dans un ménage à faible revenu diminue avec l'âge : 12,2 % chez celles de 18 à 64 ans et 6,3 % chez les 65 ans et plus.

## Le nombre de femmes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours montre une tendance à la baisse<sup>25</sup>

Entre 2007 et 2014, le nombre de femmes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours a diminué progressivement, de sorte que l'on compte en 2014 autour de 20 000 femmes de moins dans ce groupe ; elles sont environ 165 000 en moyenne en 2014. Chez les hommes, la situation est demeurée plutôt stable (près de 185 000 en 2014).

## Les femmes chefs de famille monoparentale sont proportionnellement plus nombreuses à être à faible revenu<sup>xiii,26</sup>

Le revenu du marché médian des femmes chefs de famille monoparentale est de 30 100 \$ par année en 2011, contre 81 800 \$ pour les familles biparentales avec enfants<sup>xiv</sup>. Les hommes chefs de famille monoparentale ont aussi un revenu du marché médian plus élevé, soit 37 800 \$.

La situation des femmes chefs de famille monoparentale s'est améliorée sur le plan du revenu. Au cours de 10 dernières années, leur revenu du marché médian a augmenté de 38,7 % entre 2001 et 2011, contre 13,9 % chez les familles biparentales avec enfants. Leur revenu du marché médian correspondait à 30,2 % de celui des familles biparentales avec enfants en 2001, alors qu'il en représente 36,8 % en 2011.

La proportion de personnes à faible revenu<sup>xv,27</sup> (moins de 65 ans) est nettement plus élevée pour les personnes dans les familles monoparentales ayant une femme à leur tête, soit de 33,0 % en 2011, que chez les personnes dans les familles biparentales avec enfants (5,3 %) et les personnes dans les familles monoparentales ayant un homme à leur tête (14,4 %).

xi Les personnes à faible revenu sont celles qui vivent dans des familles dont le revenu disponible est inférieur au prix d'achat du panier de biens et de services. Ici, la proportion est calculée en fonction du panier de consommation de 2011. Source : Statistique Canada, mesure de faible revenu.

xii Cette terminologie réfère à un groupe de deux personnes ou plus habitant dans le même logement et apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption. Le couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants en famille d'accueil font partie de cette catégorie.

xiii Il s'agit ici du revenu du marché, qui équivaut au revenu total moins tous les transferts gouvernementaux. Il est aussi appelé « revenu avant transferts et impôt ».

xiv La comparaison est faite avec le revenu de l'ensemble des personnes dans des familles biparentales : la ventilation selon le sexe n'était pas possible pour ce groupe.

xv Selon la mesure du panier de consommation (MPC) de 2011. Celle-ci tente de mesurer le niveau de vie en comparant le coût du panier de consommation (qui comprend un régime alimentaire nutritif, des vêtements et des chaussures, un loyer et d'autres biens et services nécessaires) au revenu disponible pour chaque famille.

# ARTICULATION DES TEMPS DE VIE

## Les pères prennent davantage de congés à la naissance d'un enfant<sup>28a, b</sup>

En 2014, 129 190 prestataires ont été admis au Régime québécois d'assurance parentale (53,5 % des femmes et 46,5 % des hommes), en augmentation de 24,9 % par rapport à 2006.

En 2012, sur un total de 88 700 naissances, 76 800 (86,6 %) ont donné lieu à des prestations de l'assurance parentale. De ce nombre, 60 011 pères (78,1 %) se sont prévalus du congé de paternité. Pour la majorité d'entre eux, la durée moyenne du congé a été de 4,4 semaines, soit presque le maximum prévu. En plus du congé de paternité, c'est 33,0 % de ces pères qui se sont prévalus du congé parental<sup>xvi</sup>, pendant une moyenne d'environ 12,9 semaines.

## Les mères consacrent plus de temps que les pères aux soins des enfants<sup>29</sup>

En 2010, les mères (en emploi à temps plein) avec au moins une ou un enfant de moins de 5 ans consacrent 2,9 heures par jour<sup>xvii</sup> aux soins des enfants, comparativement à 2 heures par jour pour les pères. Par rapport à 1992, l'augmentation du temps dévolu aux enfants est de 0,8 heure par jour pour les mères (38,1 %) et de 0,7 heure par jour pour les pères (53,8 %).

D'autre part, en 2010, le temps de travail à l'extérieur des mères avec au moins une ou un enfant de moins de 5 ans est de 5,1 heures par jour, comparativement à 6,2 heures pour celui des pères. Par rapport à 1992, le temps de travail à l'extérieur des mères est demeuré stable, tandis que celui des pères a augmenté de 0,3 heure par jour (5,1 %).

xvi Le congé parental est la période suivant le congé de maternité ou de paternité et dont les prestations peuvent être partagées entre les deux parents.

xvii Journée moyenne représentative des 7 jours de la semaine.

## **Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à accorder de leur temps aux soins de leurs proches<sup>30a, b, c</sup>**

En 2012, les personnes aidantes<sup>xviii</sup> sont majoritairement des femmes (femmes : 57,6 % ; hommes : 42,4 %). Tant chez les femmes que chez les hommes, elles sont principalement âgées entre 45 et 64 ans (femmes : 48,2 % ; hommes : 49,0 %). Elles consacrent, la plupart du temps, de 2 à 9 heures par semaine à fournir de l'aide à une personne proche.

La ou le bénéficiaire de soins est, dans un peu plus de la moitié des cas, une parente ou un parent, ou encore un beau-père ou une belle-mère.

## **Les femmes consacrent maintenant, elles aussi, la majorité de leur temps productif aux activités professionnelles<sup>31</sup>**

En 2010, dans la population de 15 ans et plus, les femmes consacrent 49,3 % de leurs heures productives au travail domestique et 50,7 % au travail professionnel (34,7 % et 65,3 % chez les hommes).

L'écart entre les sexes diminue puisqu'en 1986, ces proportions étaient de 54,8 % et de 45,2 % pour les femmes ; de 25,0 % et de 75,0 % pour les hommes.

## **Le nombre d'enfants en service de garde a fortement augmenté<sup>32a, b, c</sup>**

En 2012, la proportion d'enfants accueillis par les services de garde<sup>xix</sup> par rapport à l'ensemble des enfants de 4 ans et moins dans la population du Québec est de 54,2 %. Elle varie selon l'âge des enfants et passe de 24,1 % à l'âge de moins de 1 an à 66,6 % à 4 ans, où elle est la plus forte.

De 2004 à 2012, le nombre d'enfants de 4 ans et moins qui fréquentent un service de garde a augmenté d'environ 33,0 %, grim pant de 180 000 à 240 000 enfants.

xviii Une personne aidante fournit de l'aide à une ou un membre de la famille ou à une amie ou un ami ayant un problème de santé de longue durée, une incapacité ou des besoins liés au vieillissement.

xix Les enfants accueillis aux services de garde sont principalement les enfants de 0 à 4 ans.



# SANTÉ

## **Les femmes vivent plus longtemps que les hommes, mais l'écart entre les sexes diminue<sup>33</sup>**

En 2013, l'espérance de vie à la naissance des femmes au Québec est de 84,1 ans et dépasse donc de 3,9 ans celle des hommes qui franchit le cap des 80 ans (80,2 ans). Chez les femmes, ce seuil a été franchi dès 1989. Toutefois, depuis les années 1980, l'espérance de vie des femmes augmente moins rapidement que celle des hommes. Alors que l'écart entre les sexes était de près de 8 ans au tournant des années 1980, il est de moins de 4 ans en 2013.

Tant chez les femmes que chez les hommes, l'espérance de vie au Québec est pratiquement semblable à celle observée au Canada en 2009-2011.

## **Les femmes québécoises utilisent plus les services de santé que les hommes**

En 2014, 84,4 % des femmes ont consulté un médecin, comparativement à 65,1 % des hommes, au cours des douze derniers mois<sup>34</sup>.

En 2011, davantage de femmes de 15 ans et plus que d'hommes ont été hospitalisées (10,6 % des femmes et 7,1 % des hommes) et la proportion des femmes de 65 ans et plus recevant des soins de santé à domicile est supérieure à celle des hommes (12,2 % des femmes et 7,8 % des hommes)<sup>35a, b</sup>.

## **Les femmes déclarent avoir plus de problèmes de santé que les hommes**

En 2010-2011, une proportion plus élevée de femmes (52,3 %) déclarent avoir au moins un problème de santé de longue durée, par rapport aux hommes (44,2 %)<sup>36</sup>.

En 2013-2014, un peu plus du quart des femmes (26,9 %) et presque le quart des hommes (24,8 %) de 15 ans et plus affichent un stress perçu dans la vie comme étant assez intense<sup>37</sup>.

En 2014, les principales causes de décès chez les femmes sont les tumeurs (31,2 %, en comparaison de 35,6 % chez les hommes) et les maladies de l'appareil circulatoire (23,7 % ; 23,0 % chez les hommes). Par ailleurs, les femmes décèdent davantage que les hommes de maladies du système nerveux (dont la maladie d'Alzheimer qui cause 5,3 % des décès chez les femmes et 2,1 % chez les hommes)<sup>38a, b</sup>.

En 2011, le taux de mortalité dû à une cause externe, dont le suicide ou les accidents de véhicule à moteur, est davantage associé aux hommes (7,9 % ; 4,0 % chez les femmes)<sup>39</sup>.

## Les femmes paraissent avoir de meilleures habitudes de vie que les hommes

En 2013-2014, les femmes paraissent avoir des habitudes de vie un peu moins à risque que les hommes<sup>40</sup>:

- un pourcentage un peu moindre de femmes (18,2 %) que d'hommes (22,8 %) déclare fumer des cigarettes tous les jours ou à l'occasion;
- la proportion de la population présentant une consommation abusive d'alcool (c'est-à-dire au moins cinq consommations d'alcool chez les hommes et au moins quatre chez les femmes en une même occasion, au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois) est beaucoup moins élevée chez les femmes (15,3 %) que chez les hommes (25,8 %);
- relativement à l'indice de masse corporelle autodéclaré (adulte de 18 ans et plus), 44,1 % des femmes font de l'embonpoint ou sont obèses, contrairement à 60,3 % des hommes;
- la proportion des femmes consommant des fruits et des légumes, 5 fois ou plus par jour, est plus élevée que celle des hommes; elles sont 55,6 % à le faire contre seulement 37,3 % d'hommes, soit un important écart de 18,3 points de pourcentage;
- les femmes sont également plus nombreuses que les hommes à toujours porter un casque à bicyclette; elles sont 39,3 % à le faire contrairement à 30,8 % d'hommes.

Par ailleurs, en 2011-2012, la proportion de femmes de 18 ans et plus considérées comme étant physiquement actives pour les activités physiques de loisir et de transport pour aller au travail et à l'école (41,6 %) équivaut à peu près à celle des hommes (42,1 %) <sup>41</sup>.

## Un grand nombre de femmes sont insatisfaites de leur image corporelle<sup>42</sup>

En 2010-2011, au secondaire, plus de 2 filles sur 5 (41 %) désirent une silhouette plus mince et près du quart des garçons (24 %), une plus forte. La proportion de filles désirant une silhouette plus mince augmente avec le niveau scolaire: entre la 1<sup>re</sup>, la 2<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> secondaire, elle passe de 33 % à 39 %, puis à 45 %. Par la suite, elle fait un autre bon significatif chez les filles de la 5<sup>e</sup> (48 %).

Parallèlement, la proportion de filles se disant satisfaites de leur apparence diminue de façon significative entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> secondaire, puis entre la 2<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> (respectivement 57 %, 52 %, puis 48 %). Du côté des garçons, on observe un phénomène similaire. La satisfaction à l'égard de son apparence est plus élevée chez les garçons de la 1<sup>re</sup> secondaire que chez ceux de la 5<sup>e</sup> (55 % contre 48 %).

## Les femmes sont davantage affectées par des troubles de l'alimentation<sup>43</sup>

Selon l'Institut universitaire en santé mentale Douglas, l'anorexie et la boulimie affectent davantage les filles et les femmes (environ 90 %) que les garçons et les hommes (environ 10 %). Comme dans les autres pays industrialisés, le taux des troubles de l'alimentation chez les filles et les femmes québécoises âgées de 13 à 30 ans est d'environ 3 % de la population (30 000 personnes). Ce chiffre peut tripler si l'on ajoute les formes partielles de ces troubles.

# AGRESSIONS SEXUELLES ET VIOLENCE CONJUGALE

## Les femmes sont les principales victimes des infractions commises en contexte conjugal<sup>44a, b</sup>

Selon le ministère de la Sécurité publique, l'ensemble des corps de police du Québec a enregistré 18 885 crimes contre la personne commis dans un contexte conjugal en 2013. Parmi ces victimes, 79,3 % sont des femmes, alors que 20,7 % sont des hommes. Quant au taux d'infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal, il se situe à 264,5 par 100 000 habitants pour les victimes de 12 ans et plus, soit une hausse de 3,4 % par rapport à 2004.

En 2013, les femmes forment toujours la majorité des victimes de violence conjugale, et ce, peu importe le type d'infractions commises à leur endroit. Le profil général des victimes féminines est le suivant :

- 29 % des victimes sont âgées entre 30 et 39 ans et 24 % sont âgées entre 18 et 24 ans ;
- 46,6 % des femmes étaient la conjointe de l'auteur présumé, alors que 34,7 % étaient une ex-conjointe ;
- 40,3 % des victimes ont été blessées par l'auteur présumé ;
- Pour les infractions « homicide » et « enlèvement » commises dans un contexte conjugal, 100 % des victimes sont des femmes.

## Les victimes d'infractions sexuelles<sup>xx</sup> déclarées sont généralement des femmes âgées de moins de 18 ans<sup>45</sup>

En 2013, les corps de police du Québec ont enregistré 5 526 infractions sexuelles, dont 3 855 sont des agressions sexuelles<sup>xxi</sup>. Il s'agit du nombre le plus élevé d'infractions sexuelles enregistré depuis 2006. Les femmes représentent 82,6 % des victimes d'agressions sexuelles et 62,8 % ont moins de 18 ans.

## Les agressions sexuelles feraient l'objet de peu de plaintes officielles<sup>46</sup>

Le taux de dénonciation le plus fréquemment avancé indique que seulement 10 % des agressions sexuelles feraient l'objet d'une plainte officielle.

xx Les infractions sexuelles regroupent les agressions sexuelles ainsi que les autres infractions d'ordre sexuel tels l'inceste, les contacts sexuels, l'exploitation sexuelle, les relations sexuelles anales non consentantes, la bestialité, la corruption d'un enfant, le leurre d'un enfant au moyen d'un ordinateur et le voyeurisme.

xxi Les agressions sexuelles réfèrent à l'emploi de la force, directement ou indirectement, contre une personne sans son consentement, dans des circonstances de nature sexuelle, de manière à porter préjudice à son intégrité sexuelle.

# POUVOIR ET POSTES DÉCISIONNELS

## Les femmes élues sont sous-représentées dans les instances des différents paliers de gouvernement

En 2015, à l'Assemblée nationale du Québec, on compte 26,8% de femmes parmi la députation<sup>47</sup>. Le Conseil des ministres est composé de 30,7% de femmes<sup>48</sup>. À la Chambre des communes à Ottawa, les femmes constituent 26,0%<sup>xxii</sup> de l'effectif des députées et députés élus au lendemain de l'élection de 2015<sup>49</sup>. En 2015, le Canada se classe au 46<sup>e</sup> rang mondial pour la représentation des femmes à la Chambre basse de son parlement national<sup>50</sup>.

Les avancées des femmes sur la scène municipale se font lentement, de telle sorte qu'en 2014, à peine 17,3% des postes à la mairie et 32,0% des postes au conseil municipal sont occupés par une femme. Le nombre de femmes élues a augmenté de 8,7% comparativement à 2009<sup>51</sup>. Par ailleurs, 21,8% des municipalités régionales de comté (MRC) ont des femmes à leur tête<sup>52</sup>.

## Les femmes demeurent, également, sous-représentées dans les postes décisionnels

En 2014, les femmes représentent 25,6% des conseils des représentants de la Fédération des caisses populaires, 48,4% de l'effectif de la présidence des commissions scolaires, 32,3% des postes décisionnels au sein des conseils régionaux de l'environnement et 60,4% aux Tables régionales de concertation des aînés<sup>53</sup>.

En 2012-2013, les femmes sont titulaires de 44,6% des postes de la haute direction de la fonction publique du Québec et de 44,5% des postes de cadre<sup>54</sup>.

En 2013, avec une proportion de 19,8%, le Québec se place au troisième rang des provinces canadiennes quant à la représentation des femmes dans les conseils d'administration de ses entreprises (toutes catégories de sociétés confondues)<sup>55</sup>. Au sein des sociétés d'État québécoises, au moins 50,0% des places dans l'ensemble des conseils d'administration sont occupées par des femmes. Entre 2006 et 2011, la représentation globale des femmes dans ces sociétés d'État est passée de 27,5% à 52,4%, soit une augmentation de 90,5%<sup>56</sup>.

xxii Une élection générale a eu lieu le lundi 19 octobre 2015. Les résultats d'une élection demeurent officiels jusqu'à ce que le directeur général des élections ait confirmé le nom de la personne élue dans chaque circonscription.

# Portrait thématique 1

## POPULATION AUTOCHTONE<sup>57a, b, c</sup>

### **Les femmes sont majoritaires dans la population autochtone**

Au Québec, en 2011, les femmes autochtones sont au nombre de 71 710 et représentent 50,5 % de la population autochtone et 1,8 % de la population féminine du Québec.

La population autochtone est très jeune, puisque 37,9 % des femmes et 41,9 % des hommes autochtones sont âgés de moins de 25 ans. Les pourcentages comparables dans l'ensemble de la population du Québec sont de 27,8 % et de 30,0 %.

### **Les femmes autochtones sont moins scolarisées que celles de l'ensemble du Québec<sup>58</sup>**

Les femmes autochtones (de 15 ans et plus) sont moins scolarisées que celles de l'ensemble du Québec. En 2011, 36,5 % n'ont aucun certificat, diplôme ou grade (comparativement à 21,9 % au Québec); 19,5 % détiennent un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (en comparaison de 22,8 % au Québec) et 44,0 % possèdent un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire (par rapport à 55,3 % au Québec).

### **Les femmes autochtones sont moins présentes que les hommes autochtones sur le marché du travail**

En 2011, les taux d'activité (59,3 %) et d'emploi (52,6 %) des femmes autochtones sont inférieurs à ceux des hommes autochtones (64,0 % et 54,0 % respectivement). Le taux de chômage des femmes autochtones (11,3 %) est inférieur à celui des hommes autochtones (15,7 %).

En 2006, les taux d'activité (56,9 %) et d'emploi (49,3 %) des femmes autochtones étaient inférieurs à ceux des hommes autochtones (64,9 % et 53,5 % respectivement). Le taux de chômage des femmes autochtones (13,3 %) était inférieur à celui des hommes autochtones (17,7 %).

### **Les femmes autochtones ont des revenus plus faibles que celles de l'ensemble du Québec**

En 2010, les femmes autochtones (de 15 ans et plus) gagnent en moyenne 26 922 \$ par année, ce qui correspond à 83,5 % des gains des hommes autochtones et à 88,2 % de ceux des femmes du Québec<sup>59</sup>.

En 2005, les revenus moyens d'emploi des femmes autochtones (de 15 ans et plus) étaient de 21 510 \$ et représentaient 77,2 % de ceux des hommes autochtones et 81,8 % de ceux des femmes du Québec<sup>60</sup>.

# Portrait thématique 2

## PERSONNES IMMIGRANTES<sup>61a, b, c</sup>

### Plus d'une Québécoise sur dix est immigrée

Au Québec, en 2011, les femmes immigrées sont au nombre de 497 655 (51,0 % de la population immigrée), soit un peu plus d'une femme québécoise sur dix (12,7 %).

### Les femmes immigrées sont très scolarisées<sup>62</sup>

En 2011, 22,0 % des femmes immigrées ont une scolarité inférieure au diplôme d'études secondaires, une proportion similaire à celle des femmes natives (21,9 %). Par contre, les femmes très scolarisées sont surreprésentées chez les femmes immigrées, puisque 28,8 % d'entre elles détiennent un grade universitaire, alors que cette part correspond à seulement 17,3 % chez les femmes natives.

### Les femmes immigrées sont moins présentes sur le marché du travail que celles de l'ensemble du Québec

En 2014, les taux d'activité et d'emploi des femmes immigrées (57,5 % et 51,1 % respectivement) sont inférieurs aux taux correspondants des hommes immigrés (69,7 % et 61,9 % respectivement) et à ceux de l'ensemble des femmes du Québec (respectivement 60,7 % et 56,8 %). Le taux de chômage des femmes immigrées (11,1 %) est du même ordre que celui des hommes immigrés (11,2 %), mais nettement supérieur à celui de l'ensemble des femmes au Québec (6,3 %).

En comparaison de 2008, la situation des femmes immigrées s'est améliorée sur le marché du travail en 2014. En effet, leur taux d'activité a augmenté de 2,0 points de pourcentage et leur taux d'emploi de 1,6 point. Leur taux de chômage a toutefois peu varié.

Quel que soit le niveau de scolarité, le taux de chômage des femmes immigrées demeure plus élevé que celui des femmes natives. Malgré leur forte scolarité, les travailleuses immigrées subiraient une forme de déqualification professionnelle à leur arrivée.

### Les femmes immigrées ont des revenus plus faibles que celles de l'ensemble du Québec

En 2010, le revenu moyen des femmes immigrées (de 15 ans et plus) est de 27 815 \$ et représente 72,3 % du revenu moyen des hommes immigrés (38 498 \$) et 89,5 % de celui des femmes natives (31 079 \$).

En comparaison, en 2005, le revenu moyen des femmes immigrées (de 15 ans et plus) était de 23 232 \$ et équivalait à 69,2 % du revenu moyen des hommes immigrés (33 585 \$) et à 88,3 % de celui des femmes natives (26 314 \$). Un certain progrès sur ce plan a donc été enregistré au cours de la période<sup>63</sup>.

# Portrait thématique 3

## PERSONNES AVEC INCAPACITÉ<sup>64a, b</sup>

### **Parmi les personnes avec incapacité, les femmes plus âgées sont majoritaires**

Au Québec, en 2010-2011, 34,3 % des femmes de 15 ans et plus ont une incapacité, ce qui correspond à environ 1 155 800 personnes. Ce taux d'incapacité est légèrement supérieur à celui observé chez les hommes du même âge, soit 32,2 %. Cet écart n'est toutefois significatif que parmi les groupes les plus âgés, soit chez les femmes de 75 à 84 ans (67 % contre 60 % chez les hommes) et chez celles de 85 ans et plus (86 % contre 81 % chez les hommes).

Pour la majorité des femmes et des hommes avec incapacité, celle-ci est légère (respectivement 21,6 % et 23,6 %). Cependant, les femmes sont, en proportion, plus nombreuses que les hommes à avoir une incapacité modérée ou grave (12,8 % contre 8,7 %).

### **Les personnes avec incapacité sont moins scolarisées que les personnes sans incapacité**

En 2010-2011, 33,8 % des femmes de 15 ans et plus avec incapacité ne possèdent aucun diplôme d'études secondaires comparativement à 34,8 % des hommes avec incapacité. Chez les personnes sans incapacité, 16,4 % des femmes et 18,3 % des hommes n'ont pas de diplôme d'études secondaires.

### **Les femmes avec incapacité sont davantage présentes sur le marché du travail que les hommes avec incapacité**

En 2012, le taux d'activité sur le marché du travail des femmes avec incapacité de 15 à 64 ans est de 43,3 % (46,0 % pour les hommes avec incapacité) alors que le taux d'emploi est de 41,4 % (38,2 % pour les hommes avec incapacité). En comparaison, les femmes sans incapacité ont un taux d'activité de 74,6 % et un taux d'emploi de 70,1 %.

### **Les femmes avec incapacité vivent davantage sous le seuil de faible revenu**

Enfin, en 2010-2011, 28,4 % des femmes de 15 ans et plus avec incapacité appartiennent à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu comparativement à 20,7 % des hommes avec incapacité, à 15,6 % des femmes sans incapacité et à 11,7 % des hommes sans incapacité.



# Portrait thématique 4

## PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS

### **Les femmes sont majoritaires parmi la population de 65 ans et plus**

En 2015, les personnes de 65 ans et plus comptent 800 899 femmes et 651 616 hommes, constituant ainsi 17,6 % de la population du Québec. Un peu moins de 30 ans auparavant, en 1986, les personnes de 65 ans et plus ne formaient que 9,8 % de la population du Québec (391 696 femmes et 266 061 hommes)<sup>65</sup>. L'espérance de vie à 65 ans est de 22,2 ans pour les femmes comparativement à 19,1 ans pour les hommes (un écart de 3,1 ans)<sup>66</sup>.

La proportion des femmes seules de 65 ans et plus est deux fois plus élevée que celle des hommes seuls. En 2011, 39,1 % des femmes de cette catégorie d'âge vivent seules, alors que seulement 19,8 % des hommes sont dans la même situation<sup>67</sup>.

Une forte augmentation du nombre des personnes de 65 ans et plus est prévue pour les années à venir. Si les tendances observées au cours des dernières années se poursuivent, la population du Québec pourrait compter 9,4 millions de personnes en 2035, dont 25,8 % de celles-ci seraient âgées de 65 ans et plus. Les femmes de cet âge seraient au nombre de 1,3 million et les hommes de 1,1 million (soit environ le double des chiffres de 2010). La proportion de femmes de 65 ans et plus serait de 52,5 % et celle des hommes, de 47,5 %<sup>68</sup>.

### **La présence des femmes de 65 ans et plus sur le marché du travail est deux fois plus faible que celle des hommes du même âge**

Les taux d'activité et d'emploi des femmes de 65 ans et plus sont deux fois plus faibles que chez les hommes du même âge. En 2014, le taux d'activité de ces femmes est de 6,9 %, comparativement à 14,6 % chez les hommes du même âge. Leur taux d'emploi est de 6,6 %, alors qu'il s'établit à 13,6 % chez les hommes<sup>69</sup>.

En 2014, 60,3 % des femmes en emploi de 65 ans et plus (40,0 % des hommes de 65 ans et plus) travaillent à temps partiel. En 2005, 59,3 % des femmes en emploi de 65 ans et plus (40,3 % des hommes de 65 ans et plus) occupaient un emploi à temps partiel<sup>70</sup>.

## **Les transferts gouvernementaux représentent une part importante des revenus des femmes de 65 ans et plus**

En 2011, les revenus moyens totaux des femmes de 65 ans et plus, bénéficiaires d'un revenu, sont de 22 800 \$, tandis que les hommes du même groupe démographique gagnent 36 000 \$; les femmes reçoivent donc l'équivalent de 63,3 % du revenu masculin. En 2000, ces revenus pour les femmes de 65 ans et plus étaient de 19 400 \$, c'est-à-dire 59,9 % des revenus des hommes<sup>71</sup>.

En 2011, les revenus de transferts gouvernementaux des femmes âgées de 65 ans et plus sont de 13 300 \$, soit 58,3 % de leur revenu annuel avant impôt, comparativement à 14 900 \$ pour les hommes du même âge, soit 41,4 % de leur revenu annuel avant impôt<sup>72</sup>.

En 2012, le taux de faible revenu, selon la mesure du panier de consommation (MPC), chez les femmes de 65 ans et plus est de 5,9 %, comparativement à 4,9 % chez les hommes du même groupe d'âge<sup>73</sup>.

## **Les femmes de 65 ans et plus ont davantage besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne**

En 2009-2010, 27,7 % des femmes de 65 et plus (dans les ménages privés) ont besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne à cause d'une incapacité, comparativement à 13,3 % pour les hommes du même âge. Pour ce qui est de l'état de santé, 30,6 % des femmes de 65 à 74 ans et 45,7 % des femmes de 75 à 84 ans présentent au moins un problème de santé (santé en général, santé mentale ou santé fonctionnelle), comparativement à 29,9 % et à 41,5 % pour les hommes du même âge<sup>74</sup>.

## SOURCES

1. STATISTIQUE CANADA (2014). *Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1<sup>er</sup> juillet, Canada, provinces et territoires*. [En ligne]. Tableau CANSIM 051-0001. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 4 juin 2015).
2. STATISTIQUE CANADA (2012). *Recensement de la population de 2011*, produit numéro 98-312-XCB2011026 au catalogue de Statistique Canada. [En ligne]. [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/index-fra.cfm>] (Consulté le 4 juin 2015).
3. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Naissances selon l'état matrimonial des parents, Québec, 1951-2014*. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/410.htm>] (Consulté le 5 août 2015).
4. STATISTIQUE CANADA (2013). *Taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge et indice synthétique de fécondité (naissances vivantes), Canada, provinces et territoires*. [En ligne]. Tableau CANSIM 102-4505. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 4 juin 2015).
5. STATISTIQUE CANADA (2013). *Âge moyen de la mère à l'accouchement (naissances vivantes), Canada, provinces et territoires*. [En ligne]. Tableau CANSIM 102-4504. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 4 juin 2015).
6. *Ibid.*, note 2.
7. STATISTIQUE CANADA (2007). *Recensement de la population de 2006*, produit numéro 97-553-XCB2006014 au catalogue de Statistique Canada. [En ligne]. [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/tbt/index-fra.cfm>] (Consulté le 4 juin 2015).
- 8.a MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2014). *Indicateurs de l'Éducation*. Édition 2013. [En ligne]. [<http://www.education.gouv.qc.ca/referencs/statistiques/indicateurs-de-leducation/>] (Consulté le 4 juin 2015).
- b MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. *Les indicateurs de l'enseignement supérieur*. Édition 2014. [À paraître].
9. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, la région administrative, l'âge et le sexe, Québec*. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/niveau-scolaire/repartition-scol-ra-sexe-age.html>] (Consulté le 4 juin 2015).
10. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2015). *Lecture effectuée en septembre 2014* (données officielles).
11. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2015). *Indicateurs de l'Éducation*. Édition 2014. [À paraître]
12. *Ibid.*
13. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2014). *Compilation spéciale*.
14. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE (2015). *Compilation spéciale*.
15. *Ibid.*
16. La plupart des données présentées dans cette section sont tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada. Ainsi, seules les autres sources sont précisées. L'EPA couvre la population civile hors institution âgée de 15 ans et plus. Compilation spéciale effectuée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2015.
- 17.a INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015). *Taux d'activité des mères dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans selon la région, 25-54 ans, 1995-2014*, reproduit et diffusé «tel quel» par et avec la permission de Statistique Canada, *Enquête sur la population active, 2014*.
- b INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015). *Taux d'emploi des mères dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans selon la région, 25-54 ans, 1995-2014*, reproduit et diffusé «tel quel» par et avec la permission de Statistique Canada, *Enquête sur la population active, 2014*.
18. FONDATION DE L'ENTREPRENEURSHIP (2015). *Indice entrepreneurial québécois 2015 – Entreprendre : partout pareil au Québec?* [En ligne]. [[http://www.entrepreneurship.qc.ca/sites/default/files/docs/IEQ2015\\_web.pdf](http://www.entrepreneurship.qc.ca/sites/default/files/docs/IEQ2015_web.pdf)] (Consulté le 5 août 2015).

19. STATISTIQUE CANADA (2013). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : tableaux de données*, produit numéro 99-012-X2011033 au catalogue de Statistique Canada. [En ligne]. [<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/index-fra.cfm>] (Consulté le 5 juin 2015).
20. a OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC (2014). *Nombre de membres selon le sexe par ordre professionnel au 31 mars 2014*. [En ligne]. [<http://www.opq.gouv.qc.ca/systeme-professionnel/statistiques/>] (Consulté le 4 juin 2015).  
 b OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC (2004) *Répartition du nombre de membres selon le sexe par ordre professionnel en 2003-2004*. [En ligne]. [<http://www.opq.gouv.qc.ca/systeme-professionnel/statistiques/>] (Consulté le 23 septembre 2015).
21. La plupart des données présentées dans cette section sont tirées de l'*Enquête nationale sur les ménages* (ENM) de Statistique Canada. Ainsi, seules les autres sources sont précisées. Compilation spéciale effectuée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2015.
22. STATISTIQUE CANADA (2015). *Profil de dépendance économique, selon le sexe, des déclarants et revenu, et la source de revenu*. [En ligne]. Tableau CANSIM 111-0025. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 22 septembre 2015).
23. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015). *Employés rémunérés au taux du salaire minimum, résultats selon diverses caractéristiques de la main-d'oeuvre, de l'emploi et du milieu de travail, Québec*. [En ligne]. [[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-horaire-hebdomadaire/employe\\_remunere.html](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-horaire-hebdomadaire/employe_remunere.html)] (Consulté le 4 juin 2015).
24. STATISTIQUE CANADA (2013). *Personnes dans des familles à faible revenu*. [En ligne]. Tableau CANSIM 202-0802. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 25 septembre 2015).
25. MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2015), *Données de gestion*. Compilation spéciale.
26. STATISTIQUE CANADA (2013). *Revenu médian du marché, selon le type de famille économique, dollars constants de 2011*. [En ligne]. Tableau CANSIM 202-0203. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 12 mars 2015).
27. STATISTIQUE CANADA (2013). *Personnes à faible revenu, selon le type de famille économique*. [En ligne]. Tableau CANSIM 202-0804. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 12 mars 2015).
28. a CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2006 et 2014). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*. [En ligne]. [<http://www.cgap.gouv.qc.ca/statistiques/index.asp>] (Consulté le 5 août 2015).  
 b CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE. *Rapport sur le portrait des prestataires du Régime québécois d'assurance parentale 2012, juillet 2014*. [En ligne]. [<http://www.cgap.gouv.qc.ca/statistiques/portrait.asp>] (Consulté le 4 juin 2015).
29. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *Moyenne quotidienne de temps consacré aux activités principales de l'emploi du temps par la population en emploi à temps plein et vivant avec au moins un enfant âgé de 4 ans et moins dans le ménage, selon le sexe, Québec, 1992, 1998, 2005 et 2010*. [En ligne]. [[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/conciliation-travail/tab\\_pop\\_temps\\_plein\\_4.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/conciliation-travail/tab_pop_temps_plein_4.htm)] (Consulté le 4 juin 2015).
30. a STATISTIQUE CANADA (2014). *Personnes fournissant de l'aide à un membre de la famille ou [à] un ami ayant un problème de santé de longue durée, une incapacité ou des besoins liés au vieillissement selon le sexe et le groupe d'âge*. [En ligne]. Tableau CANSIM 114-0001. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 4 juin 2015).  
 b STATISTIQUE CANADA (2014). *Personnes fournissant de l'aide à un membre de la famille ou [à] un ami selon la province, le sexe et le lien entre l'aidant et le principal bénéficiaire de soins*. [En ligne]. Tableau CANSIM 114-0005. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 4 juin 2015).  
 c STATISTIQUE CANADA (2014). *Temps consacré à fournir de l'aide à un membre de la famille ou un ami ayant un problème de santé de longue durée, une incapacité ou des besoins liés au vieillissement selon le sexe et le groupe d'âge*. [En ligne]. Tableau CANSIM 114-0006. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 4 juin 2015).
31. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *Moyenne quotidienne de temps consacré par la population totale aux activités principales de l'emploi du temps, selon le sexe, Québec, 1986, 1992, 1998, 2005 et 2010*. [En ligne]. [[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/emploi-temps-loisirs/tab10\\_act\\_detail\\_qc\\_86-2010.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/emploi-temps-loisirs/tab10_act_detail_qc_86-2010.htm)] (Consulté le 9 juin 2015).

32. a MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2006). *Situation des centres de la petite enfance et des garderies au Québec en 2004*. [En ligne]. [[https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF\\_SituationServicesDeGarde2004.pdf](https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF_SituationServicesDeGarde2004.pdf)] (Consulté le 9 juin 2015).
- b MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2014). *Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec en 2012*. [En ligne]. [[https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Situation\\_des\\_CPE\\_et\\_des\\_garderies-2012.pdf](https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Situation_des_CPE_et_des_garderies-2012.pdf)] (Consulté le 9 juin 2015).
- c INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Estimation de la population du Québec par âge et sexe au 1<sup>er</sup> juillet, 2001 à 2014*. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/index.html>] (Consulté le 29 septembre 2015).
33. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Le bilan démographique du Québec*. Édition 2014. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan-demographique.html>] (Consulté le 9 juin 2015).
34. STATISTIQUE CANADA (2014). *Profil d'indicateurs de la santé, taux normalisés selon l'âge, estimations annuelles, selon le sexe, Canada, provinces et territoires*. [En ligne]. Tableau CANSIM 105-0503. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 13 juillet 2015).
35. a INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *Enquête québécoise sur l'expérience de soins 2010-2011 : L'hospitalisation et la consultation d'une médecin à l'urgence d'un hôpital : regard sur l'expérience vécue par les Québécois – Volume 4*. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/index.html>] (Consulté le 9 juin 2015).
- b INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011 : Utilisation des services de santé et des services sociaux par les personnes de 65 ans et plus – Volume 3*. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/index.html>] (Consulté le 9 juin 2015).
36. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011 : Utilisation des services de santé et des services sociaux par les personnes avec un problème de santé de longue durée – Volume 4*. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/index.html>] (Consulté le 9 juin 2015).
37. STATISTIQUE CANADA (2014). *Profil d'indicateurs de la santé, estimations pour une période de deux ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limite de 2013) et groupes de régions homologues*. [En ligne]. Tableau CANSIM 105-0502. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 9 juin 2015).
38. a INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Décès selon les principaux groupes de causes, sexe féminin, Québec, 2004-2014*. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/deces-mortalite/index.html>] (Consulté le 17 juillet 2015).
- b INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Décès selon les principaux groupes de causes, sexe masculin, Québec, 2004-2014*. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/deces-mortalite/index.html>] (Consulté le 17 juillet 2015).
39. *Ibid.*
40. STATISTIQUE CANADA (2014). *Profil d'indicateurs de la santé, estimations pour une période de deux ans, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces, territoires, régions sociosanitaires (limites de 2013) et groupes de régions homologues*. [En ligne]. Tableau CANSIM 105-0502. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 9 juin 2015).
41. INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2015). *Répartition de la population de 18 ans et plus selon le niveau d'activité physique de loisir et de transport pour aller au travail et à l'école, ESCC 2011-2012*. Rapport de l'onglet *Plan national de surveillance* produit par l'Infocentre de santé publique. [En ligne]. [<https://www.infocentre.inspq.rts.qc.ca>] (Consulté le 14 juillet 2015).
42. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *L'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 – Le visage des jeunes d'aujourd'hui : leur santé physique et leurs habitudes de vie – Tome 1*. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/sante-jeunes-secondaire1.pdf>] (Consulté le 9 juin 2015).
43. INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DOUGLAS. *Troubles de l'alimentation : causes et symptômes*. [En ligne]. [<http://www.douglas.qc.ca/info/troubles-alimentation>] (Consulté le 3 février 2015).

44. a MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2015). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec: faits saillants 2013*. [En ligne]. [[http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence\\_conjugale/2013/violence\\_conjugale\\_2013.pdf](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2013/violence_conjugale_2013.pdf)] (Consulté le 9 juin 2015).
- b MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2015). *Compilation spéciale*.
45. MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2015). *Infractions sexuelles au Québec: faits saillants 2013*. [En ligne]. [[http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions\\_sexuelles/2013/infractions\\_sexuelles\\_2013.pdf](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2013/infractions_sexuelles_2013.pdf)] (Consulté le 9 juin 2015).
46. Ce taux est avancé par plusieurs et notamment cité dans : MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2001). *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle, 2001*. [En ligne]. [[http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Orientations\\_gouv\\_agression\\_sexuelle\\_2001.pdf](http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Orientations_gouv_agression_sexuelle_2001.pdf)] (Consulté le 4 août 2015).
47. ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC (2015). *Portrait statistique des députés de la 41<sup>e</sup> législature*. [En ligne]. [<http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/statistiques-deputes.html>] (Consulté le 13 juillet 2015).
48. SITE DU PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC. *Membres du conseil des ministres*. [En ligne]. [<http://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/equipe/conseil-des-ministres.asp>] (Consulté le 13 juillet 2015).
49. PARLEMENT DU CANADA (2015). *Position des partis à la chambre des communes (non-officiel)*. [En ligne]. [<http://www.parl.gc.ca/ParlInfo/lists/PartyStandings.aspx?Menu=SEN-Politic&Section=03d93c58-f843-49b3-9653-84275c23f3fb&Gender=F&Language=F>] (Consulté le 21 octobre 2015).
50. UNION INTERPARLEMENTAIRE (2015). *Les femmes dans les parlements nationaux – État de situation au 1<sup>er</sup> juin 2015*. [En ligne]. [<http://www.ipu.org/french/home.htm>] (Consulté le 13 juillet 2015).
51. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (2014). *Femmes et élections municipales 2013 – Portrait statistique*. [En ligne]. [[http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/elections/Stat\\_2013\\_femmes.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/elections/Stat_2013_femmes.pdf)] (Consulté le 9 juin 2015).
52. CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME ET TABLE DE CONCERTATION DES FORUMS JEUNESSE RÉGIONAUX DU QUÉBEC (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*. [En ligne]. [<https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/presence-des-femmes-et-des-jeunes-dans-les-lieux-decisionnels-et-consultatifs-compilation-nationale-quebec-2014.pdf>] (Consulté le 9 juin 2015).
53. *Ibid.*
54. SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR (2014). *L'effectif de la fonction publique du Québec 2012-2013 – Analyse comparative des cinq dernières années*. [En ligne]. [[http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/effectif\\_fonction\\_publique/effectif12\\_13.pdf](http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/effectif_fonction_publique/effectif12_13.pdf)] (Consulté le 9 juin 2015).
55. CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2014). *Les femmes dans les conseils d'administration des entreprises québécoises*. [En ligne]. [<https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/les-femmes-dans-les-c-a-des-entreprises-quebecoises.html>] (Consulté le 9 juin 2015).
56. MINISTÈRE DES FINANCES (2011). *Parité entre les femmes et les hommes, indépendance et diversité culturelle : les exigences de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État sont respectées*. Communiqué de presse du 14 décembre 2011. [En ligne]. [[http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Communique/fr/COMFR\\_20111214-1.pdf](http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Communique/fr/COMFR_20111214-1.pdf)] (Consulté le 21 juillet 2015).
57. a STATISTIQUE CANADA (2014). *Profil de la population autochtone de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM)*, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit numéro 99-011-X2011007 au catalogue de Statistique Canada. [En ligne]. [<https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/aprof/index.cfm?Lang=F>] (Consulté le 9 juin 2015).
- b STATISTIQUE CANADA (2010). *Profil de la population autochtone tiré du Recensement de la population de 2006*, produit numéro 92-594-XWF au catalogue de Statistique Canada. [En ligne]. [<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-594/index.cfm?Lang=F>] (Consulté le 9 juin 2015).
- c STATISTIQUE CANADA (2013). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, produit numéro 99-011-X2011026 au catalogue de Statistique Canada. [En ligne]. [<https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/dt-td/Index-fra.cfm?LANG=F>] (Consulté le 29 septembre 2015).

58. STATISTIQUE CANADA (2014). *Profil de l'enquête nationale auprès des ménages de 2011*, numéro 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. [En ligne]. [<http://www12.statcan.gc.ca/>] (Consulté le 22 septembre 2015).
59. *Ibid.*
60. STATISTIQUE CANADA (2014). Recensement de la population de 2006, produit numéro 97-563-XCB2006067 au catalogue de Statistique Canada. [En ligne]. [<http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=97-563-X2006067&ObjType=46&lang=fr&limit=0>] (Consulté le 30 septembre 2015).
61. a STATISTIQUE CANADA (2014). *Profil de l'enquête nationale auprès des ménages de 2011*, produit numéro 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. [En ligne]. [<http://www12.statcan.gc.ca/>] (Consulté le 9 juin 2015).
- b STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, produit numéro 99-014-X2011041 au catalogue de Statistique Canada. [En ligne]. [<http://www12.statcan.gc.ca/>] (Consulté le 9 juin 2015).
- c STATISTIQUE CANADA (2015). *Enquête sur la population active*, compilations spéciales et traitement du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, juin 2015.
62. STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, produit numéro 99-010-X2011050 au catalogue de Statistique Canada. [En ligne]. [<http://www12.statcan.gc.ca/>] (Consulté le 13 octobre 2015).
63. STATISTIQUE CANADA (2010). *Recensement de la population de 2006*, produit numéro 97-564-XCB2006008 au catalogue de Statistique Canada. [En ligne]. [<http://www12.statcan.gc.ca/>] (Consulté le 9 juin 2015).
64. a INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011 : Utilisation des services de santé et des services sociaux des personnes avec incapacité – Volume 2*. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/services/incapacites/limitation-maladies-chroniques-utilisation.pdf>] (Consulté le 9 juin 2015).
- b STATISTIQUE CANADA (2014). *Situation d'activité des adultes avec et sans incapacité, selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, provinces et territoires*. [En ligne]. Tableau CANSIM 115-0005. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 9 juin 2015).
65. STATISTIQUE CANADA (2015). *Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1<sup>er</sup> juillet, Canada, provinces et territoires*. [En ligne]. Tableau CANSIM 051-0001. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 2 octobre 2015).
66. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015). *Espérance de vie à la naissance et à 65 ans selon le sexe, Québec, 1975-1977 à 2014*. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/deces-mortalite/4p1.htm>] (Consulté le 10 juin 2015).
67. STATISTIQUE CANADA. *Recensement de la population de 2011*, produit numéro 98-312-XCB2011030 au catalogue de Statistique Canada. [En ligne]. [<http://www12.statcan.gc.ca/>] (Consulté le 9 juin 2015).
68. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2014). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*. [En ligne]. [[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/PopGrAS\\_Qc\\_ed2014.xls](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/PopGrAS_Qc_ed2014.xls)] (Consulté le 10 juin 2015).
69. STATISTIQUE CANADA (2015). *Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé*. [En ligne]. Tableau CANSIM 282-0002. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 9 juin 2015).
70. *Ibid.*
71. STATISTIQUE CANADA (2013). *Revenu des particuliers, selon le sexe, le groupe d'âge et la source de revenu, dollars constants de 2011*. [En ligne]. Tableau CANSIM 202-0407. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 9 juin 2015).
72. *Ibid.*
73. STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête canadienne sur le revenu (ECR), personnes à faible revenu, Canada et provinces*. [En ligne]. Tableau CANSIM 206-0003. [<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>] (Consulté le 9 juin 2015).
74. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *Zoom santé – Vieillir en santé au Québec : portrait de la santé des aînés vivant à domicile en 2009-2010*. [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-201202.pdf>] (Consulté le 10 juin 2015).



